

**NE LUI LAISSONS AUCUNE CHANCE
NE BAISSONS PAS LA GARDE**



GESTION DE CRISE COVID-19

Communiqué

Reconfinement

Point de situation au jeudi 29 octobre, 12h

Les décisions qui s'imposaient depuis le confinement du printemps n'ayant pas été prises, notamment pour redonner toute priorité à notre système de santé maltraité depuis des décennies, hier soir le Président de la République a, une fois encore, subi les événements. Il a annoncé un nouveau confinement à partir de ce soir, pour une durée de 4 semaines renouvelable.

Un confinement dont les contours exacts ne sont pas encore connus ce midi et qui devraient être précisés ce soir par le 1er Ministre et au cours des prochains jours. Je vous indique ce que nous savons actuellement en fin de document.

Je regrette amèrement que nous soyons ainsi contraints à ce retour en arrière, payé au prix de nouvelles restrictions fortes sur nos libertés, nos relations sociales, nos aspirations légitimes à accéder à la culture, aux sports, aux loisirs, à tous ces moments de convivialité et de fraternité qui alimentent nos vies quotidiennes et concourent à notre bien-être.

Cependant, et quoi que l'on puisse penser de l'incapacité de ce président et de ses gouvernements à sortir de cette crise, il est de notre devoir d'agir pour, une fois encore, faire front face aux dangers de ce virus.

Bloquer la diffusion de la Covid-19 par le respect des gestes de protection, n'est pas une question d'opinion, c'est une question de responsabilité vis-à-vis de notre propre santé et de celle des personnes que nous côtoyons.

Une fois encore, c'est donc sur la solidarité de l'ensemble des citoyens, leur contribution, leurs sacrifices, et sur la mobilisation exemplaire des personnels de santé, des personnels médico-sociaux, et des personnels des secteurs de premières nécessités, que va reposer notre capacité à faire reculer, avant de le bannir, ce virus.

C'est regrettable de devoir, **une fois encore**, payer cash les erreurs de gouvernements qui, en France comme en Europe, n'ont jamais pris les décisions capables de nous en sortir, mais ce n'est pas une raison pour ne pas agir à notre niveau contre ce danger bien réel. Les chiffres sont là, les malades et les morts également, pour nous rappeler que personne n'est hélas à l'abri, et que cette bataille dépend aussi de chacun de nous.

Et, **une fois encore**, votre collectivité va s'adapter pour maintenir tous les services qui peuvent l'être, et inventer des solutions pour continuer à vous accompagner.

Comme nous le faisons depuis le début de cette crise, nous ne nous contenterons pas d'appliquer les restrictions imposées et d'appeler au respect des consignes sanitaires pour nous protéger et protéger autrui. Nous agirons pour préserver autant que possible le lien social, les liens entre les habitants, les liens avec votre commune.

D'ores et déjà, nous mobilisons la Réserve Communale de Sécurité Civile, nous confortons les protocoles sanitaires dans nos écoles pour la rentrée de lundi, nous déclenchons le Plan communal de sauvegarde qui nous permettra de maintenir nos services municipaux, et nous travaillons à un maintien de l'activité culturelle à travers une diffusion numérique et gratuite.

Mais au-delà, je veux dire à chacun de vous que nous sommes là. Pour quelque difficulté que se soit, ne restez pas isolé, contactez nous. La solidarité est l'une des fondations sur lesquels repose notre commune. Elle s'exerce, c'est bien normal, auprès des plus fragiles, mais elle concerne bien l'ensemble des Gonfrevillais.

Je sais pouvoir compter sur le dévouement et le sens du service public des agents communaux. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension, votre bienveillance et votre solidarité.

Je vous tiendrai régulièrement informé des initiatives et services que votre collectivité vous proposera.

Respectueusement,

Le Maire,
Alban Bruneau

Après les annonces d'hier soir...

Ce qui va être interdit à partir de ce soir minuit...

- Sortir de son domicile en dehors de ce qui est autorisé, avec une attestation sur soi.
- Les réunions privées « *en dehors du strict noyau familial* » et les rassemblements publics.
- Les commerces « *non essentiels* », les établissements recevant du public, « *notamment les bars et restaurants* » seront fermés. Cela concerne donc les équipements municipaux (sportifs, culturels...).
- « *Les facultés et établissements d'enseignement supérieur assureront des cours en ligne* ».

Ce qui reste autorisé...

- Rentrer de vacances d'automne après l'entrée en vigueur du confinement si vous êtes actuellement éloigné de votre domicile. Les trains circuleront normalement jusque dimanche soir.
- Travailler tant que l'employeur est autorisé à maintenir son activité. Le télétravail sera « *généralisé partout où c'est possible* » ; « *Les usines, les exploitations agricoles, les Bâtiments et Travaux Publics continueront de fonctionner* ».
- Les guichets des services publics resteront ouverts.
- Les crèches, écoles, collèges et lycées vont rester ouverts.
- Faire ses courses « *essentielles* ».
- Se rendre à un rendez-vous médical.
- Se rendre au domicile d'un proche pour lui porter assistance.
- Visiter un proche en EHPAD et maisons de retraite « *dans le strict respect des règles sanitaires* ».
- « *Prendre l'air à proximité de son domicile* », mais nous ne savons pas actuellement la limite de durée et de distance.
- Se rendre au cimetière.

Ce que nous ne savons pas encore...

- Le contenu des attestations de sortie qu'il sera nécessaire de disposer ?
- A quelle distance pourra-t-on aller pour « *prendre l'air* » ?
- Les modalités d'organisation de la restauration scolaire mais il semble évident qu'un service de restauration sera maintenu dans les écoles, collèges et lycées ?
- La liste des commerces autorisés à rester ouvert ?
- Quelles aides pour les petites entreprises, les indépendants et les commerçants ?
- Quelles adaptations au dispositif de chômage partiel ?

Ce que la Ville a décidé de maintenir ou de mettre en oeuvre de sa propre initiative...

- Le centre de loisirs demain vendredi.
- Un dispositif de veille et d'accompagnement des étudiants Gonfrevillais.
- Un dispositif de veille et d'écoute des personnes fragiles ou isolées, et plus globalement des foyers aux prises avec des difficultés sociales.
- Un dispositif de diffusion artistique via les réseaux sociaux municipaux.